



## POUR VALORISER VOS INNOVATIONS EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

**L'UNICEF France reconduit son partenariat avec l'Observatoire Territoria, pour le prix Territoria – UNICEF.**

### Qu'est-ce que le Prix Territoria-UNICEF ?

Chaque année depuis 1986, l'Observatoire Territoria organise un concours visant à récompenser les collectivités territoriales développant des initiatives innovantes.

Cette année encore, l'UNICEF France s'associe à l'Observatoire et relance le Prix Territoria-UNICEF. **Il valorisera les innovations locales en faveur de l'application des droits de l'enfant en France.**

### Pourquoi proposer sa candidature ?

**Pour valoriser et diffuser vos innovations** afin qu'elles deviennent les « bonnes pratiques » de demain dans l'ensemble des territoires en France.

Le Prix Territoria - UNICEF permettra aux Villes de bénéficier d'une vitrine pour valoriser leurs actions les plus innovantes dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

### Comment participer ?

Devenez cette année les lauréats des prix Territoria-UNICEF d'or, d'argent ou de bronze. Pour cela, il vous suffit de remplir **la fiche d'inscription au dos avant le 13 juillet 2017.**

Votre dossier sera évalué selon trois critères principaux : la qualité novatrice de l'action proposée, la capacité de l'innovation à être transposable et la bonne utilisation des deniers publics.

*« C'est année encore, je suis fier d'associer l'UNICEF France au Prix Territoria. En effet, nous devons, aujourd'hui, accorder une vraie place aux enfants et aux jeunes dans notre société. Cela passe par une véritable reconnaissance de leur rôle en tant que citoyens et une systématique prise en compte de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse dans la vie publique. Notre réseau des Collectivités amies des enfants s'efforce au quotidien de les placer au cœur de leur politique municipale et non à la lisière. Ensemble, nous devons continuer à échanger sur les bonnes pratiques, les faire connaître et s'en servir comme guide pour l'action. », explique Jean-Marie DRU, président de l'UNICEF France.*

**Plus d'informations sur : [www.territoria.asso.fr](http://www.territoria.asso.fr)**





**Dossier de candidature à envoyer  
avant le 13 juillet par courriel à  
à [secretariat@territoria.asso.fr](mailto:secretariat@territoria.asso.fr)**

**Renseignements complémentaires par courriel  
à cette même adresse**

**Fiche d'inscription N°.....**  
(ne pas remplir)

**Domaine d'innovation de votre initiative\* :** .....

**Nom de la collectivité candidate :** .....

**Candidat :**

Prénom et Nom : .....

Fonction : .....

Adresse postale : .....

Courriel : .....

**Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance du règlement du Prix TERRITORIA 2017 et noté que cette fiche d'inscription tient lieu de bon de commande.**

Signature du candidat

Nom du maire ou président de la collectivité : .....

Nombre d'habitants : nombre d'habitants : .....

population permanente INSEE : .....

surclassement éventuel : .....

**Le suivi du dossier sera assuré par :** (merci d'écrire très lisiblement)

Prénom et Nom : .....

Fonction : .....

Tél. : ..... Adresse courriel : .....

**Frais de dossier : 130 € TTC pour le 1<sup>er</sup> dossier candidat, 100 € pour les suivants.**

*Sans instruction particulière de votre part, la facture sera adressée à la personne indiquée dans la rubrique « candidat » à réception de cette fiche d'inscription.*

*En cas de modalités particulières de facturation, veuillez les préciser ci-dessous (destinataire, nombre d'exemplaires, documents à joindre, adresse) ou nous adresser un bon de commande :*

.....

.....

Merci de bien vouloir préciser comment vous avez eu connaissance du Prix TERRITORIA-UNICEF :

.....

.....

\* Dans le cadre du Prix Territoria-UNICEF, une attention particulière sera accordée aux initiatives menées auprès des publics petite enfance, enfance, jeunesse et de leurs familles dans les domaines suivants : Bien-être et cadre de vie ; Non-discrimination et égalité d'accès aux services ; Participation citoyenne des enfants et des adolescents ; Sécurité et protection ; Parentalité ; Santé, hygiène, alimentation ; Handicap ; Education ; Jeu, sport, culture, loisirs et Solidarité internationale.